|  |  |
| --- | --- |
| **C:\Users\Utilisateur\Desktop\blason MDBJEJ.jpg**  PAIAJ  Projet d’Appui Aux Investissements  Agricoles des Jeunes | C:\Users\Utilisateur\Desktop\PAEIJ SP 2019\phone  lg\logo BAD.png |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Termes de référence**  **Formation des jeunes chefs d’entreprises (JCE) en entrepreneuriat et élaboration de plan d’affaires, Première vague** | | | |
| **Dates de réalisation** | **Equipe de mission** | **Autres Participants** | **Lieux de réalisation** |
| **Départ : 23 mai**  **Activités : 24 au 28 mai**  **Retour : 29 mai 2022** | **KLUVI Komlan**, EDCV  **KOMINA Tchaa Aboume**, EME | * **38 JCE** * **PFSE Plateaux** * **Opérateurs de saisie** | * Atakpamé |

1. **Contexte et justification**

Financé par la Banque Africaine de Développement (BAD) et l’Etat Togolais, le Projet d’Appui aux Investissements Agricoles des Jeunes (PAIAJ) vise à contribuer à l’inclusion des jeunes défavorisés dans le tissu économique et social au Togo. Ses objectifs spécifiques sont : (i) faciliter l’insertion d’environ 620 jeunes hommes et femmes défavorisés dont le tiers composé de femmes dans les maillons des chaines de valeurs agricoles promues par le PAEIJ-SP ; ii) faciliter l’accès au financement à 530 entreprises des jeunes défavorisés appuyés, et iii) assurer une bonne gestion du Projet. Le Projet comprend trois (03) composantes : (i) accompagnement technique des jeunes défavorisés dont 30% de jeunes femmes pour leur insertion dans les maillons et services manquants des chaines de valeur promues par le PAEIJ-SP ; (ii) Accompagnement financier des entreprises de jeunes défavorisés dont 30% de femmes ; (iii) Gestion du Projet. L’exécution du Projet s’étend sur la période 24 mois, allant du 06 août 2020 au 30 septembre 2023. Le coût du Projet est estimé à 1,00 million d’UC supportés par la Facilité d’appui à la transition (FAT, Pilier III).

L’analyse des premières leçons apprises de la mise en œuvre du PAEIJ-SP et d’autres initiatives du gouvernement togolais dans l’insertion des jeunes hommes et femmes dans les chaines de valeur agricoles montre qu’il existe une masse critique de jeunes déscolarisés et défavorisés qui sont exclus de ces initiatives et qu’il faut intégrer en vue de renforcer l’inclusion économique et sociale. En se focalisant sur des jeunes hommes et femmes défavorisés exclus de la plupart des mécanismes de financement actuels, le PAIAJ adresse donc les vecteurs de fragilité des jeunes et des femmes et renforce leur résilience dans un contexte marqué par la pandémie à la COVID 19.

Le PAIAJ est exécuté par le Ministère de développement à la base, de la jeunesse et de l’emploi des jeunes (MDBJEJ) à travers l’unité de gestion du PAEIJ-SP renforcée par deux Experts, l’un en Développement des chaines de valeurs (EDCV) et l’autre en Management des entreprises (EME). Ces derniers ont pour mission de :

* accompagner le processus d’identification et de sélection des partenaires d’exécution et des bénéficiaires du Projet ;
* accompagner les bénéficiaires pour l’obtention de financements (crédits et subventions) ;
* assurer le renforcement des capacités techniques des partenaires et bénéficiaires du Projet ;
* participer au suivi et à l’évaluation de la mise en œuvre du Projet.
* Participer à l’appui des différentes entreprises des clusters dans la gestion et le management de leur structure

A ce jour, 679 jeunes primo-entrepreneurs individuels défavorisés et 62 jeunes chefs d’entreprises (JCE) ont été identifiés et sélectionnés. Ils attendent les différents appuis prévus à leur endroit. Il a également été procédé au cours des mois de février et de mars 2022, à une identification des besoins en compétences de ces derniers, dans les domaines du management et des chaînes de valeurs, par les deux experts recrutés.

Les présents termes de référence sont conçus pour la formation en entrepreneuriat et en élaboration des plans d’affaires au profit des JCE.

1. **Objectifs et résultats attendus de la mission**
   1. **Objectif général**

L’objectif général de la présente mission est de former les Jeunes chefs d’entreprises en entrepreneuriat et en élaboration de plan d’affaires.

* 1. **Objectifs spécifiques**

D’une manière spécifique, il s’agit de :

* + Former 38 JCE en entrepreneuriat agricole
  + Former 38 JCE en élaboration de plan d’affaires
  + Accompagner 38 JCE à disposer de leurs plans d’affaires.
  1. **Résultats attendus**

Les résultats suivants sont attendus de la mission :

* + 38 JCE sont formés en entrepreneuriat agricole
  + 38 JCE sont formés en élaboration de plans d’affaires ;
  + 38 plans d’affaires de JCE sont élaborés.

1. **Indicateurs :**

A l’issue de la mission, les indicateurs à atteindre sont :

* 38 plans d’affaires de JCE élaborés ;
* Un rapport de mission mentionnant son déroulement est disponible.

1. **Activités / Tâches de la mission réaliser**

Les tâches à réaliser pour le compte de la présente mission sont :

* + Elaboration des TDR ;
  + Revue des manuels de formation ;
  + Invitation des participants ;
  + Organisation logistique ;
  + Animation des ateliers de formation ;
  + Finalisation des plans d’affaires des JCE ;
  + Rédaction du compte rendu de la mission.

1. **Equipe de formateurs**

La formation sera animée par l’expert en développement des chaînes des valeurs (EDCV) et l’expert en management des entreprises (EME). Ils seront appuyés par les quatre opérateurs de saisie, qui ont au moins une licence et qui expérimentés dans l’accompagnement des primo-entrepreneurs à disposer de plan d’affaires. Ils seront recrutés sur place à Atakpamé et feront partie des opérateurs de saisie ayant déjà accompagnés les primo-entrepreneurs du PAEIJ SP à disposer de leur plans d’affaires.

1. **Modules de formation**

La formation portera sur quatre (04) modules à savoir :

* Concepts et aperçu sur l’entrepreneuriat agricole ;
* Décision d’entreprendre ;
* Processus de création d’une entreprise agricole ;
* Plan d’affaires.

1. **Outils et matériels**

Les outils et matériels suivants seront utilisés pour les fins de la formation :

* Le Manuels de formation du PAEIJ-SP en entrepreneuriat agricole
* Le manuel de formation en élaboration de plan d’affaires ;
* Un (01) vidéoprojecteur ;
* Un (01) ordinateurs portables ;
* Un (01) tableau conférence ;
* 38 kits des participants (stylos, crayons, blocs notes, gomme, chemises à rabat, tailles crayons) ;
* Un (01) kit des formateurs (marqueurs, papiers conférence) ;
* Une (01) salle de formation

1. **Démarche Méthodologique :**

Au regard du profil des participants, la formation sera pratique, participative et s’appuiera sur les principes de l’andragogie. Il sera fait usage de plusieurs techniques d’animation dont entre autres : les exposés, le brainstorming, le coaching personnalisé, etc….

Des évaluations quotidiennes de la formation seront faites pour permettre constamment aux formateurs de mieux répondre aux besoins des participants. Une évaluation finale sera faite au dernier jour de la formation. La formation se déroulera en français et en langues locales.

1. **Lieux et dates**

La formation se déroulera en cinq (05) jours à Atakpamé du 24 au 28 Mai 2022. Quatre (04) jours seront consacrés à l’animation de chacune des sessions de formation. Le cinquième jour sera consacré au contrôle du travail effectué par les opérateurs de saisie en appui aux formateurs.

|  |  |
| --- | --- |
| **Expert en Développement des Le RAF chaînes de valeurs** | **Le Coordonnateur** |
|  |  |
| **Komlan KLUVI Kokou TOFIA** | **Kossivi AGBO** |
|  |  |
|  |  |